

Vlà-t'y pas qu'un syndicat de maçons vient nous diagnostiquer et nous soigner !

écrit par Gerard | 16 septembre 2020



Auto-questionnaire, auto-diagnostic, auto-censure...

AUTO-DELATION ?

Ci-dessous la transcription d'un document diffusé par des **privés**, qui sont censés défendre leurs adhérents et non les espionner !

Le pouvoir nous intoxique à tour de bras sur les fake news et le complotisme. Il nous abreuve de comités scientifiques omnipotents et omniprésents. Il vitupère contre les spécialistes improvisés . Seuls les officiels savent !

Voilà-t-y pas qu'un syndicat de maçons vient nous diagnostiquer et nous soigner !

Pour les sots qui n'auraient pas compris, ce même syndicat fait afficher par ses adhérents des affiches sur l'interdiction de se serrer la main entre compagnons de

travail et... d'embrasser... Où en est-on arrivé !!!

Texte intégral :

PREVENTION BTP

covid 19

Fiche conseils

Auto-questionnaire sur l'état de santé du collaborateur

Cette fiche constitue un auto-diagnostic destiné aux collaborateurs. Il permet d'évaluer son état de santé avant de se rendre sur son lieu de travail, ou bien en arrivant sur le chantier, voire en cours de journée afin de surveiller son état de santé.

En aucun cas, ce questionnaire ne doit donner lieu à des fiches recueillies et enregistrées. (*tu parles Charles, note du rédacteur !*)

Rappel : l'enregistrement des données personnelles de santé est interdit, à moins d'être réalisé par du personnel médical, médecin ou infirmier/infirmière.

- Pensez-vous avoir ou avoir eu de la fièvre ces derniers jours (frissons, sueurs) ?
- Avez-vous des courbatures ?
- Depuis ces derniers jours, avez-vous une toux ou augmentation de votre toux habituelle ?
- Ces derniers jours, avez-vous noté une forte diminution ou perte de votre goût ou odorat ?
- Ces derniers jours, avez-vous eu mal à la gorge ?
- Ces dernières 24 heures, avez-vous eu de la diarrhée ? avec au moins 3 selles molles.
- Ces derniers jours, ressentez-vous une fatigue

inhabituelle ?

- Dans les dernières 24 heures, avez-vous noté un manque de souffle INHABITUEL, lorsque vous parlez ou faites un petit effort ?

La présence d'un ou surtout de plusieurs de ces symptômes constitue une alerte. Vous devez rester à votre domicile ou regagner votre domicile et contacter par téléphone votre médecin traitant ou appeler le numéro de permanence de soins de vos régions ou votre médecin du travail. Vous pouvez d'ailleurs bénéficier d'une téléconsultation. Si vos symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et des signes d'étouffement, appelez le Samu-centre 15. (en cas de symptômes se référer aux consignes de la fiche Covid 19 «Que faire en présence d'une personne malade ?»).

Version à jour au 08/07/2020 – Ces éléments sont mis à jour régulièrement sur le site www.preventionbtp.fr

Un service **OPPBTP**

Nous voici rhabillés pour l'hiver, ... et le printemps suivant !

Bonne santé à toutes et à tous,

Gérard